Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon

Compétition **:** CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SENIORS SIMPLES & DOUBLES

Date **:** 10 janvier 2027

Adresse **:** CTT Limal Wavre, Rue Charles Jaumotte, 156 – 1300 Limal

Directeur **:** **Jean-Michel Mureau**
jm.mureau@gmail.com

Juge arbitre **:** **Sacha Paulis**
sacha.paulis@ctthamme-mille.be

Inscription : https://tournois-bbw.be

Clôture inscription **:** 27 décembre 2026 à 23:59

Prix : Simple - 5€ / Double - 10€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

HORAIRES		
Catégorie	**Série**	**Début prévu**
NC	**Doubles Mixtes** **Doubles Dames** **Doubles Messieurs** **Simples Dames** **Simples Messieurs**	**Matin**
E	**Doubles Messieurs** **Simples Messieurs**	**Matin**
D	**Doubles Mixtes** **Doubles Dames** **Doubles Messieurs** **Simples Dames** **Simples Messieurs**	**Matin**
C	**Doubles Mixtes** **Doubles Dames** **Doubles Messieurs** **Simples Dames** **Simples Messieurs**	**Après-midi**
B	**Doubles Mixtes** **Doubles Dames** **Doubles Messieurs** **Simples Dames** **Simples Messieurs**	**Après-midi**

- Toutes les séries, SIMPLES et DOUBLES, se jouent en tableaux à élimination directe !
- Le placement des joueurs dans les tableaux se fera sur base du classement numérique à la clôture des inscriptions.
- Chaque joueur ne peut jouer que dans une et une seule catégorie. LES NC peuvent s'inscrire en série E (sans participer à la série NC)
- Les perdants doivent rester pour arbitrer un match.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- La présence reste requise ½ heure avant le début de la série même si celui-ci ne joue ni n'arbitre au premier tour.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par les Juges-Arbitres.
- Les horaires précis et les tableaux seront publiés pour le mercredi 06/01/26 au plus tard et chacun aura la possibilité de les consulter afin de savoir à quelle heure et sur quelle table il sera appelé à disputer sa rencontre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO ».
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Les Juges-Arbitres seront mandatés pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- En cas de remise des médailles, si un joueur est absent, la remise de sa médaille sera laissée à la discrétion du directeur de tournoi.
- Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Si un joueur est présent, et refuse de jouer un match ou se blesse, dans ce cas précis, il doit remettre une déclaration d'accident. Si ce n'est pas le cas il aura une perte de 10 points par rencontre abandonnée.
- **Afin de répondre à l'article D.10.1 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.**

QUALIFIÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE :

Le premier des championnats provinciaux (E-D-C-B Dames)

Les 3 premiers des championnats provinciaux (B Messieurs)

Les 4 premières paires de doubles de chaque série

Le vainqueur du critérium provincial

Pas de CB en Série NC

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		

AFTT GEWO THE BETTER WAY TO PLAY CPBBW SHOP-PING YOUR TABLE TENNIS EXPERT Le Brabant wallon